



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
12/11/2021

Date d'affichage
10/11/2021

Objet de la délibération
Remplacement représentant de la Commission d'Appel d'offres au poste de suppléant pour la Commune de Saône

Séance du 18 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guinemand dans le respect des règles sanitaires en vigueur compte tenu de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN,.

Excusés :

Marion BELLEVILLE, procuration à Cyril MARÉCHAL,
Jérôme CUCHE, procuration à Karine GOMES
Margaux PRAOM, procuration à Claude GAULARD

Absente : Maud WASNER

M. Emilio JUAREZ a été désigné Secrétaire de séance.

Vu les dispositions de l'article 22 (I 4°) du Code des Marchés publics, prévoyant que la Commission d'Appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal,

Vu la délibération 2020 06 08 du 19/06/20 désignant les représentants de la Commission d'appel d'offres,

Vu la délibération 2021 10 14 du 21/10/21, concernant la démission de M.PRAOM,

Considérant la démission de M.Christian PRAOM,

Considérant les membres de la commission d'Appel d'offre à caractère permanent suivants :

En tant que Président de droit : M. le Maire

En tant que membres titulaires :

Lylian CALVAT
Cyril MARECHAL
Marc LECAILLE

En tant que membres suppléants :

Fanny GROSGURIN
Jérôme CUCHE,
Christian PRAOM (démissionnaire)

Il y a lieu de procéder au renouvellement d'un poste de suppléant pour la liste majoritaire, afin de compléter la Commission d'appel d'offres à caractère permanent, à main levée.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,
par 22 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE**

DECIDE

De désigner **Antoinette LE BRAS** pour faire partie en tant que membre suppléant de la Commission d'Appel d'offre.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 22 novembre 2021
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

Délibération sera transmise :
- Préfecture

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.